



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Mesdames, Messieurs les professeurs de  
Technologie

s/c Madame, Monsieur le Chef d'établissement

Besançon, le 6 septembre 2013

**Rectorat**

Inspection  
Pédagogique  
Régionale

José CANIVET  
IA IPR STI

[jose.canivet@ac-besancon.fr](mailto:jose.canivet@ac-besancon.fr)

Jean-Marc TOCHON  
IA IPR STI

[jean-marc.tochon@ac-besancon.fr](mailto:jean-marc.tochon@ac-besancon.fr)

Dossier suivi par  
Laurence CONRY  
[laurence.conry@ac-besancon.fr](mailto:laurence.conry@ac-besancon.fr)

Téléphone  
03 81 65 49 33  
Fax  
03 81 65 49 26

10, rue de la Convention  
25030 Besançon cedex

**LETTRE DE RENTREE**

Cher(e)s collègues,

Après un aussi bel été dans notre région, nous espérons sincèrement que les conditions d'une bonne rentrée sont réunies pour la plupart d'entre vous. Nous saluons les nouveaux collègues qui nous rejoignent (lauréats des concours, entrants dans l'académie...).

Nous accueillons aussi, avec plaisir, Monsieur José CANIVET, IA IPR STI.

La lettre de rentrée a pour objectif d'établir les perspectives de notre secteur disciplinaire. La circulaire d'orientation et de préparation de la rentrée, publiée le 10 avril 2013, la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école, publiée le 09 juillet 2013, le projet de loi pour l'enseignement supérieur et la recherche, adopté par le Parlement le 22 juillet dernier, ainsi que les interventions récentes du Ministre et du Recteur, nous donnent des indications fortes sur les évolutions attendues de l'école et sur les pistes et les moyens pour y parvenir.

Notre école accueille tous les élèves, dans un esprit laïc et républicain. Elle fait la fierté des français, lesquels en contrepartie en attendent beaucoup. Nous attendons de l'école qu'elle soit juste, qu'elle garantisse un avenir à chaque enfant, qu'elle leur permette une réussite scolaire, éducative, citoyenne, sociale, culturelle, économique... Mais notre modèle pédagogique fonctionne bien pour 80 % des enfants. Il reste 20 % d'élèves qui souffrent souvent de difficultés culturelles, sociales, économiques pour lesquels nous devons nous mobiliser. Ces milliers d'exclus de l'école deviennent progressivement des exclus de l'emploi et de la société. La refondation de l'école a pour enjeux de lutter contre les échecs, les inégalités sociales et territoriales.

En ce qui nous concerne, la refondation de l'école doit nous amener à réfléchir, et donc à faire évoluer, nos pratiques pédagogiques, la qualité des apprentissages, la qualité de la vie des élèves dans nos classes, l'accompagnement de chacun des projets des élèves ... Cette refondation porte une vision particulière de l'acte pédagogique et du rapport du maître à l'élève. Il faut adapter l'école aux besoins de chaque enfant : l'école actuelle doit devenir l'école de la bienveillance car apprendre n'exige pas de le faire dans la douleur. Ni la transmission des savoirs, ni l'éveil à un comportement citoyen ne demandent du stress et de l'anxiété. L'action de la réussite éducative doit porter sur la persévérance scolaire (terme utilisé au Québec pour parler du décrochage scolaire). Une école équitable, c'est permettre à chacun de choisir librement son orientation et son parcours. Nous devons former des élèves qui s'épanouissent, et qui pourront ainsi faire des choix d'avenir ambitieux. Nous devons aussi construire l'école qui contribue à l'insertion professionnelle. C'est cela une école bienveillante. C'est ce que porte la refondation. Nous devons, dès cette année, individuellement et collectivement nous interroger sur nos pratiques, en dessiner les évolutions, les expérimenter et les valider pour contribuer à construire une école bienveillante.

Ainsi nos axes prioritaires de travail seront :



2/3

- **l'innovation** : nous devons innover sans cesse dans nos démarches pédagogiques, diffuser les expérimentations porteuses de résultats, renforcer la liberté pédagogique pour répondre plus précisément aux besoins de chaque élève.
- **le numérique** : le Ministre souhaite faire entrer l'école dans la société du numérique, celle de cette génération qui est née avec internet, tweeter, Daily motion Wikipédia, etc... L'académie de Besançon a dressé sa feuille de route du numérique qui comprend 3 axes et 22 actions.

Les 3 axes sont :

- permettre l'accessibilité au haut débit à tous les établissements,
  - installer une cohérence dans ce domaine entre le projet de l'académie, des établissements et des collectivités territoriales,
  - la formation **au et par** le numérique pour les élèves, et qui comprend naturellement la formation des professeurs.
- **l'orientation des élèves** : comment réussir dans un parcours inadapté, subi ou que l'on ne comprend pas ? Au collège se mettent en place les **parcours individuels** d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel pour chaque élève. La possibilité de laisser le **choix d'orientation** en fin de 3<sup>e</sup> à la famille sera expérimentée au plan national et dans certains collèges du Territoire de Belfort.
  - **la persévérance scolaire** : prévenir l'absentéisme, le décrochage et y remédier. Il n'y a pas de fatalité qui conduit chaque année 150 000 jeunes à quitter le système scolaire sans diplôme ni qualification.
  - **La différenciation pédagogique** : une des clés de la réussite de chacun, est de permettre à tous d'apprendre selon son rythme, ses aspirations, sa réceptivité. Il faut être convaincu de la diversité des modes d'apprentissages individuels, pour pouvoir apporter des réponses pédagogiques différenciées et adaptées à chaque individu. Nous proposerons donc cette année de réfléchir en équipe à la mise en œuvre de cette pédagogie.

Nous devons, dans notre académie, travailler davantage en synergie, dans un esprit de partage et de mutualisation. Ceci afin que chacun profite de l'expérience de ses collègues. La liste de diffusion est un outil, à votre disposition, mais insuffisamment exploité à ce jour. Nous avons pris la décision de fusionner le site académique STI avec le site académique de technologie. Il nous semble, en effet, important que chacun sache ce qui se fait en aval et en amont de l'enseignement qu'il dispense. L'objectif est de permettre la continuité des enseignements et des parcours.

Le PAF (Plan Académique de Formation) vient d'être publié. Nous n'acceptons pas que certains professeurs de Technologie ne demandent jamais à assister à des actions de formation continue. Notre discipline bouge en permanence et la pédagogie qui y est associée est en perpétuelle évolution. La formation continue permet efficacement de faire progresser les pratiques.

Un séminaire académique, ou plusieurs séminaires décentralisés, rassembleront dans le courant de l'année tous les professeurs de technologie de l'académie. Ce sera l'occasion, 4 ans après le lancement des nouveaux programmes, de faire un large tour d'horizon de l'enseignement de la technologie.

Les multiples concours, régionaux ou nationaux, sont un vecteur important de promotion de la technologie au collège. Certains collègues l'ont bien compris et engagent régulièrement leurs élèves. Le 05 juin 2013, le collège Raymond Gueux de Gy (70) a obtenu une mention à la finale nationale, à Paris, du concours Batissiel, dans la catégorie "3<sup>è</sup>m". Le projet de réunir 1000 collégiens en mai prochain, à l'université de Besançon, pour la finale académique du concours Cybertech Comtois est en train de prendre forme.



3/3

La France manque d'ingénieurs, de techniciens et de scientifiques. A travers votre enseignement de technologie, vous avez le devoir d'encourager certains de vos élèves, filles et garçons, à s'orienter vers des enseignements d'exploration technologiques en classe de seconde (SI et/ou CIT) ou vers la voie professionnelle industrielle. La technologie n'est pas évaluée au DNB. Elle doit donc être libérée, inventive, généreuse, attractive, pertinente, moderne... Les projets collectifs, de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>, quand ils sont bien conduits, satisfont pleinement les élèves.

Les notions de développement durable doivent impérativement être au cœur de vos enseignements. Les activités technologiques ont bien pour but de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

La technologie, de par les multiples champs abordés, représente un terrain privilégié pour insuffler des pratiques pédagogiques innovantes et une culture plus marquée de l'orientation. Vos initiatives, que nous soutiendrons, contribueront à son indispensable évolution. Nous connaissons votre engagement professionnel et nous savons pouvoir compter sur vous pour mettre en oeuvre au sein de vos classes les éléments de refondation attendus au service de la réussite de tous vos élèves. Nous sommes sensibles aux efforts que vous accomplissez quotidiennement dans l'exercice de votre métier. Vous savez que nous sommes à vos côtés et que vous pouvez nous solliciter directement.

Pour conclure, nous vous souhaitons une excellente année scolaire et tout le courage nécessaire à l'ambition que vous portez pour vos élèves.

José CANIVET

Jean-Marc TOCHON

IA-IPR STI

Liens institutionnels :

**Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la république :**

- <http://www.education.gouv.fr/cid72693/loi-d-orientation-et-de-programmation-pour-la-refondation-de-l-ecole-de-la-republique.html>
- <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027677984&dateTexte=&categorieLien=id>

**FAIRE ENTRER L'ÉCOLE DANS L'ÈRE NUMÉRIQUE :**

- <http://www.education.gouv.fr/pid29064/ecole-numerique.html>

**Lettre de rentrée du Ministre :**

- [http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=71409](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=71409)

**La feuille de route académique du numérique :**

<http://www.ac-besancon.fr/spip.php?article4129>

**Portail national STI :** <http://eduscol.education.fr/sti/>

**Réseau national de ressources :**

<http://ww2.ac-poitiers.fr/rnrtechno/>